

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU DISTRICT TERRIEN DU

Vendredi 18 novembre 2022 à 18h30



Présents : Mmes : N. MOREAU, V. VERVAECK.

Mrs : S. BAYART, M. SOETAERT, B. VANHAMME, R. KALLAS, Ch. ETIENNE, S. HERBAUT, B. VERKINDT.

Excusé : Mrs A. RACHEM, J-Ph DIAZ.

Invitées : Mmes N. TIRLOIT, F. MANIA.

PREAMBULE :

Madame Véronique VERVAECK ouvre la réunion à 18h30 et excuse monsieur Aïssa RACHEM de son absence ainsi que celle de monsieur J.Ph DIAZ qui sont en formation arbitres.

Madame Véronique VERVAECK s'est rendue à l'hommage du petit Louis LY SIN CHENG qui a été organisé par le club de Cœur de Flandres.

Madame Véronique VERVAECK fait le point du dernier comité directeur du Nord :

- Le docteur VIDAL Pierre succèdera au docteur Marc DELFORGE et assurera dès-à-présent la présidence de la « commission suivi sanitaire ». Il se présentera aux élections du mois de juin. Pour mémoire : report COVID si 3 cas avérés : se rapprocher de la CSS.
- Lors du dernier bureau du CDN, la question du suivi de la gestion des cadets D3 et cadettes D2 par les districts a été évoquée par madame VERVAECK. Il a été proposé que cette gestion revienne à la charge du département quel que soit le niveau. Une gestion uniforme par le CDN est donc à l'étude pour la saison prochaine.
- Il est rappelé qu'un coach adjoint ne doit pas être sanctionné s'il ne possède pas de licence avec certificat médical en premier avis.
- Règles de participation : les enfants jusqu'au niveau U13 ne peuvent faire plus d'une rencontre sur 3 jours consécutifs. Par contre, un minime peut faire deux rencontres sur trois jours et uniquement en minime (article 429 des règlements fédéraux).
- Rachid a présenté, lors de la réunion des commissions sportives du Nord, un nouveau logiciel intitulé « contrôle participations » qui permettra le suivi des « brûlés ». Ce logiciel sera mis en place rapidement afin d'aider la commission sportive sur cette vérification.

- Une formation « anime ton club » sera mise en place pour le département du Nord. Elle débutera courant janvier dans le district maritime et comportera 6 séances d'une heure trente chacune tous les 15 jours. Elle se décompose en 2 séances animation basket et loi 1901 et une au choix dans les items suivants : dirigeant – officiel et technique. Un second district sera sollicité courant mars ou avril. Cette formation peut s'adresser à n'importe qui même quelqu'un qui n'est pas licencié.
- Il est rappelé que c'est le département du Nord qui facture les fautes techniques.
- 2 nouvelles adresses mail sont mises en place :
 - Coupe H/M : coupehochardmaillard@dterrien59.com
 - Coupe V : coupevercaemer@dterrien59.com
- Il est demandé aux membres qui envoient un mail aux clubs de mettre en copie les autres membres du district terrien.

SECRETARIAT :

Monsieur Bernard VERKINDT propose aux membres d'adresser par mail un compte rendu de ce qu'ils souhaitent évoquer lors de la réunion.

Rappel est fait quant à la réunion des clubs qui se tiendra le 02 juin 2023 suite à des changements de calendrier.

Après concertation et analyses des différentes demandes d'organisation envoyées par les clubs, les membres du bureau du District Terrien ont décidé :

réunion des clubs du 02/06/2023 : LEERS

finale de coupes Vervaemer – Hochard-Maillard : le 13 et 14/05/2023 : BC Wattrelos

finale du District Terrien : 17-18/06/2023 : Wambrechies

COMMISSION SPORTIVE :

Monsieur Samuel BAYART annonce que la phase dite de « brassage » s'est bien déroulée et qu'il n'y a eu que 2 matchs qui n'ont pas été rejoués. Seulement 2 clubs se sont retirés lors de cette phase et 1 club n'a pas souhaité y participer.

Tous les matchs du week-end du 21 et 22 (Automnales) octobre ont eu lieu et les dérogations n'ont pas été facturées comme il l'avait été précisé aux clubs.

Les forfaits pour les week-ends du 05 et 06/11 ne seront pas facturés car ce sont les matchs du 21 et 22/10 que nous avons dû reporter.

La 1^{ère} phase en département a été compliquée à mettre en place car il y a eu que très peu d'engagements. Il ne sera donc pas possible de faire 2 niveaux en département en janvier 2023.

Lors de la réunion des sportives, certains districts ont évoqué le fait de ne pas renouveler le brassage la saison prochaine pour plusieurs raisons.

Pour notre district, les retours sont positifs et la commission sportive est favorable pour continuer la saison prochaine la phase de brassage.

Cela permet aux clubs de pouvoir engager des équipes supplémentaires en novembre et ne pas devoir attendre Janvier et d'ajuster le niveau des équipes si nécessaire.

Monsieur Samuel BAYART fait le constat qu'il y a eu 13 forfaits depuis le début de saison dont 4 forfaits généraux en U9.

Il souligne également que le nombre d'engagements est de 415 équipes engagées alors que l'année dernière il y en avait 399.

A ce jour le Nord est à 27109 licenciés. Le constat fait ressortir qu'il n'y a pas forcément plus d'équipes engagées malgré le nombre croissant de licenciés. Au verra en janvier pour faire un point plus précis après la seconde phase d'engagement.

7 matchs perdus par pénalités depuis le début de saison pour des problèmes de licences et mutés.

COMMISSION COUPE VERCAEMER :

Madame Nadine MOREAU confirme que les clubs ont répondu plus que favorablement à l'engagement en coupe Vercaemer puisque 196 équipes se sont positionnées comme en 2019. Satisfaction donc puisqu'à ce jour, le nombre définitif des engagements est de :

U15 M : 37 équipes – U13 G : 35 équipes – U11 G : 49 équipes

U15 F : 23 équipes – U13 F 26 équipes – U11 F :26 équipes

Le 1^{er} tour aura lieu les 7 et 8 janvier 2023.

COMMISSION COUPES HOCHARD et MAILLARD :

Monsieur Maxime SOETAERT prend la parole pour annoncer que les premières rencontres ont eu lieu.

Les inscriptions pour cette saison ont battu tous les records puisqu'il y a :

Séniors garçons : 45 équipes engagées

Cadets : 31 équipes engagées

Séniors filles : 19 équipes engagées

Cadettes : 12 équipes engagées

Le second tour aura lieu les 13 et 14 décembre 2022.

Pour les séniors filles ce sera le 30 novembre et les U18 filles en janvier 2023.

Le calendrier modifié a été adressé aux clubs afin de gérer au plus près l'organisation et la désignation des arbitres.

Il a été décidé de commencer le début des rencontres U17 en janvier pour des raisons de montées éventuelles en fin de 1^{ère} phase.

COMMISSION TECHNIQUE :

Monsieur Christophe ETIENNE annonce que les regroupements ont commencé. La sélection U11 Terrien a démarré le 6 novembre avec 4 sélections :

Terrien nord garçons à Steenwerck : 82 présents

Terrien nord filles à Comines : 75 présents

Terrien sud garçons à Roncq : 100 présentes

Terrien sud filles à Willems : 39 présentes

Un deuxième regroupement a eu lieu à Toufflers pour le Terrien sud filles le 13 novembre avec 46 présentes

Pour les membres du staff, 7 entraîneurs sur les 8 de l'année précédente ont renouvelés leur volontariat et sont présents lors des journées de sélection.

Monsieur ETIENNE remercie très chaleureusement les clubs qui accueillent nos jeunes lors de ces sélections.

COMMISSION COMMUNICATION – SITE INTERNET :

Monsieur Romain KALLAS fait le point de la mise à jour du site qu'il a effectuée et annonce que l'ensemble des informations concernant la commission sportive et les commissions coupe Vercaemer et coupe Hochard-Maillard sont en ligne.

Il a demandé à monsieur Jean-Philippe DIAZ, responsable des observations de lui fournir la liste des observateurs afin de pouvoir la mettre à jour.

Le règlement des U9 sera prochainement mis en ligne et monsieur Romain KALLAS effectue un gros travail de mise à jour des adresses fonctionnelles des correspondants de club.

COMMISSION TRESORERIE :

Monsieur Bertrand VANHAMME n'a rien de particulier à signaler en ce début de saison.

Malgré les charges croissantes les frais de secrétariat ne seront pas augmentés cette saison.

COMMISSION OBSERVATION :

Monsieur Jean-Philippe DIAZ précise que les désignations des observateurs des jeunes arbitres ont commencé et vont s'accroître début d'année 2023.

COMMISSION RECOMPENSES :

Monsieur Stéphane HERBAUT prend la parole en annonçant que de nouvelles médailles avec les nouveaux logos verront le jour cette saison. Il présente les modèles aux membres du bureau.

Demande a été faite auprès de la présidente du comité départemental du Nord afin de connaître le nom du salarié qui aura en charge la gestion des récompenses.

Il précise qu'il a pris l'attache de monsieur Olivier DERUWEZ, secrétaire général de la Ligue afin de connaître le nombre de médailles proposé pour le District Terrien.

COMMISSION DES ARBITRES :

Monsieur Samuel BAYART confirme que le recyclage des arbitres s'est bien déroulé. 169 arbitres ont été confirmés dont 89 en département, 66 en stage et 14 en CRJ jeunes.

Les désignations sont assez compliquées (dépend de la répartition et match de D2 qui ne sont pas couverts)

Une nouvelle formation se poursuit. Sur les 146 inscrits, il reste 82 candidats qui continuent la formation. Deuxième séance la semaine dernière et les clubs ont été prévenus par mail après une première relance en août. Ils sont répartis comme suit :

Armentières : 14 candidats

Ronchin : 24 candidats

Croix : 21 candidats

Neuville-en-Ferrain : 23 candidats

Ils seront sur le terrain au mois de janvier. Un t-shirt leur sera remis pour officier.

La nouvelle règle ne change pas grand-chose par rapport à l'année précédente pour le District Terrien. De nombreux désistements se font jour. Le fait d'avoir fait le e-learning avant la formation terrain est une excellente chose. Les arbitres en formation sont plus au fait de la formation sur le terrain puisque les bases sont acquises.

Madame Véronique VERVAECK clôture la réunion à 21h00.

Prochaine réunion le samedi 14 janvier 2023 à 09h30 à Phalempin

La présidente du District terrien

V. VERVAECK

Le secrétaire général du District Terrien

B.VERKINDT